

Parce que la stabilisation est clé
en lentilles toriques, découvrez

UN SYSTÈME D'ÉQUI-ÉPAISSEURS HORIZONTALES AVEC BALLAST EN PENTE DOUCE ET CONTINUE¹

Optimised Toric Lens Geometry™



Equi-épaisseurs
horizontales

Face avant



Ballast en pente
douce et continue

Profil
(coupe transversale)

MyDay® toric, Biofinity® toric et Biofinity® toric multifocal sont dotées de la technologie Optimised Toric Lens Geometry™ : des équi-épaisseurs horizontales et un ballast en pente douce et continue pour une rotation minimale de la lentille, un confort maximisé lors du clignement et une adaptation stable.¹ Vous pouvez compter sur une excellente stabilité de la lentille et une orientation fiable, offrant aux patients une vision performante.¹



L'expertise au service de la vision.

Référence :

1. Données internes CVI, 2026.

Les lentilles de contact souples MyDay® toric (stenfilcon A) sont indiquées pour la correction de la myopie ou de l'hypermétropie, accompagnée d'astigmatisme. Ces lentilles jetables journalières, à usage unique, ne doivent être portées qu'une seule fois et jetées après chaque utilisation. Ne pas dormir avec.

Les lentilles de contact souples Biofinity® toric (comfilcon A) sont indiquées pour la correction de la myopie ou de l'hypermétropie, accompagnée d'astigmatisme. Les lentilles de contact souples Biofinity® toric multifocal (comfilcon A) sont indiquées pour la correction de la myopie ou hypermétropie avec astigmatisme et presbytie. Ces lentilles jetables mensuelles sont à usage journalier, nécessitent un entretien adapté à la fin de la journée et doivent être jetées 1 mois après le début de l'utilisation. Ces lentilles peuvent également être utilisées en port prolongé jusqu'à 6 nuits/7 jours uniquement sur avis médical.

Veuillez lire attentivement les instructions figurant sur la notice et l'étiquetage. Pour les informations relatives à la sécurité du dispositif, aux réglementations locales, précautions, indications, contre-indications et avertissements, veuillez consulter la notice d'utilisation. Le port de lentilles de contact est possible sous réserve de non-contre-indication médicale au port de lentilles et soumis à une prescription médicale. Dispositifs médicaux de classe IIa. Ces dispositifs médicaux sont des produits de santé réglementés qui portent, au titre de cette réglementation, le marquage CE0123. Fabricant : CooperVision Manufacturing Ltd. Dispositifs médicaux non pris en charge par l'Assurance Maladie excepté si prescription dans les indications suivantes : astigmatisme irrégulier, myopie ≥ 8,00D, strabisme accommodatif, aphakie, anisométrie à 3,00D, kératocône. COOPERVISION SAS au capital de 71 712€ dont le siège social est situé Immeuble Les 2 Arcs bât B - 1800 Route des Crêtes B.P. 273 - 06905 Sophia Antipolis Cedex, France et immatriculée au RCS de Grasse sous le n°39200221800049. Mai 2026. Support à destination des professionnels. COO-1129-018.

Biofinity®, MyDay® et Optimised Toric Lens Geometry™ sont des marques déposées et des marques commerciales de The Cooper Companies, Inc. et de ses filiales. Images des emballages des produits à des fins d'illustration seulement. © 2026 CooperVision



CooperVision®